

## AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN ITALIE Via Druso, 39 - 00184 Rome Tél. 067726951 – Télécopie. 06.77073634

## DÉCLARATION DU PAYS PAR SON EXCELLENCE MARIA DE FÁTIMA JARDIM, REPRÉSENTANTE PERMANENTE DE L'ANGOLA AUPRÈS DE LA FAO, DU FIDA ET DU PAM, À LA 46ème SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU FIDA

Rome, 14 au 15 février 2023

Excellence Monsieur le Gouverneur du Conseil des Gouverneurs,

Excellences Messieurs les Gouverneurs,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Distingués Messieurs et Dames

Permettez-moi, au nom de mon gouvernement, de féliciter la Direction du FIDA d'avoir organisé cette réunion en présentiel d'une grande importance pour nos pays et régions. Nous voudrions également féliciter le Président

du FIDA pour son ouverture continue au dialogue et pour ses efforts remarquables dans la mobilisation des ressources pour élargir le portefeuille de projets financés et soutenus par l'institution, à un moment où nous continuons tous à faire des efforts pour nous remettre de la crise de Covid et de renforcer nos économies et notre capacité à mettre en œuvre un programme réussi.

L'Angola, avec un nouveau programme préparé par le gouvernement qui vient d'être élu et approuvé il y a deux semaines par l'Assemblée nationale, continue d'adopter des politiques de développement pour garantir le rôle vital de la stabilité macroéconomique. Ce programme renforce les institutions, les rend plus efficaces et transparentes, garantit la transformation structurelle et le potentiel offert par le secteur primaire et secondaire tout au long de la chaîne de valeur.

Un vaste Programme intégré, décentralisé dans les Communes du PIIM, qui, avec le Prodesi en milieu rural et impliquant tous les acteurs, se propose d'assurer le développement continu du secteur productif. Il vise à assurer la diversification économique, en augmentant les investissements et en concevant des instruments capables de garantir le processus de croissance et de transformations économiques, afin qu'ils deviennent de plus en plus cohérents pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je dois exprimer mes remerciements pour le soutien que le FIDA a apporté en tant que partenaire des petits agriculteurs et pêcheurs. La République d'Angola et mon gouvernement ont une impression positive du leadership du Président du FIDA, S.E. M. Alvaro Lario, et de la Direction du FIDA, y compris de la Direction régional, ainsi que des nouveaux Représentants et

du Directeur du programme. Nous espérons pouvoir créer des mécanismes et des dynamiques, maintenir la pérennité des projets de notre pipeline et améliorer la coordination avec les programmes nationaux.

Le Gouvernement de la République d'Angola, sous la direction de Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço, reste déterminé à réformer l'État pour mieux s'adapter aux nouveaux défis, diversifier l'économie, valoriser et renforcer les exportations non pétrolières et la gouvernance territoriale, remplacer les importations, lutter contre la faim et la pauvreté extrêmes, créer des emplois inclusifs, en particulier pour les jeunes, et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'Angola accorde une attention et une priorité à l'agriculture familiale et aux zones rurales à travers des programmes spécifiques visant à soutenir l'agriculture familiale et les petits producteurs.

La production de céréales, le Planagrao, continue de donner la priorité à la production de céréales. En 2022, la production de maïs a dépassé les attentes de 16%, cependant nous continuons d'importer du blé, du riz et du soja, dont les importations continuent de dépasser la production nationale, avec un déficit de 80%.

Nous poursuivons la politique d'encouragement à la production en réduisant le taux d'intérêt, qui est toujours de 7 %, mais avec une maturité de 15 ans et un différé d'amortissement de cinq ans.

Nous avons également un plan de production dans le domaine de l'élevage - Planapecuaria - jusqu'en 2027, pour la production de viande, qui nous permettra d'augmenter la production animale d'environ 10 à 15 %. Nous encourageons également les petits investissements avec des incitations fiscales et douanières pour stimuler la production.

En ce qui concerne les ménages agricoles, l'État participe à la promotion de la production en fournissant des infrastructures à travers des programmes d'investissements publics.

Les femmes et les jeunes sont présents dans cette branche d'activité et y participent majoritairement à travers l'agro-industrie.

Le gouvernement angolais ne néglige pas l'importance du développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche à grande échelle, c'est pourquoi il continue à orienter des ressources financières et humaines vers ces secteurs, en recherchant également des options de financement favorables auprès de partenaires internationaux, d'organismes financiers et d'investisseurs nationaux et étrangers.

Monsieur le Président,

Les projets angolais qui ont bénéficié du FIDA ont eu un impact sur la vie de milliers

d'Angolais, leur apportant innovation, diversification, renforcement des capacités, ainsi

qu'un soulagement économique et social.

L'étroite collaboration et le suivi du FIDA et de la FAO sont des facteurs clés de la

réussite de ces projets.

La coordination par les bureaux régionaux et la décentralisation contribuent de manière

significative à améliorer l'efficacité et la portée des projets.

L'Angola se félicite de l'ouverture d'une représentation locale du FIDA à Luanda, en

attendant seulement la ratification de l'Accord. Nous sommes certains que cette étape

permettra une plus grande capacité de réponse, une meilleure connaissance des besoins

spécifiques et une meilleure coordination avec les secteurs d'intérêt nationaux.

La décentralisation, le renforcement des capacités, le financement des infrastructures et

la priorisation de l'Afrique - en raison de son potentiel - consolideront, j'en suis sûr, la

vision selon laquelle, grâce à une productivité et une industrialisation accrues, nous serons

en mesure de soutenir les programmes et l'agenda africains, l'intégration et l'augmentation

de la productivité agricole, le développement et l'engagement envers les ODD, la

réduction de la dépendance et l'amélioration des indicateurs de développement intégratif.

Merci, Monsieur le Président du Conseil.

Rome, le 9 février 2023.